

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Michel Rosier, *L'État expérimentateur*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 267 pages.

par André Lacroix

Philosophiques, vol. 22, n° 1, 1995, p. 176-182.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/027320ar>

DOI: 10.7202/027320ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Michel Rosier, *L'État expérimentateur*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 267 pages.

par André Lacroix

Mode oblige, les textes démontrant le nécessaire désengagement de l'État sont légion en cette fin de siècle, et le retentissant échec qu'ont connu la plupart des régimes marxistes et socialistes les affuble d'une légitimité certaine. Une des principales conséquences de cet engouement est de voir

s'amenuiser comme peau de chagrin la liste des textes démontrant la nécessité de faire place à l'État dans l'économie. Dans son dernier livre, *L'État expérimentateur*, Michel Rosier remet pourtant cette dernière thèse à l'honneur en osant affirmer ce que l'on n'entend plus : l'économie politique est une science qui doit compter sur l'État pour appliquer ses théories. Ergo, l'État doit occuper une place prédominante dans la vie économique de nos sociétés.

Une telle prétention, qui a des allures de pavé dans la mare, amène Rosier à discuter de la nécessité d'un État expérimentateur se chargeant non seulement de gérer l'économie, mais aussi d'appliquer et d'expérimenter pleinement les théories économiques. Selon l'auteur, sans de tels appareils étatiques, il ne saurait être question de conférer un caractère scientifique à l'économie politique puisque nous ne pourrions prétendre défendre adéquatement la mise en application de ses théories. D'où l'intérêt aussi de démontrer, à la suite des Schmoller, Menger, Simiand, Rueff, Neurath, Popper et Myrdal, que les règles de la communauté scientifique s'appliquent dans les disciplines sociales – et tout particulièrement à l'économie politique –, et que l'idée d'un État expérimentateur est loin d'être aussi cauchemardesque que Hayek voulait bien le laisser croire. L'argumentation imaginée par Rosier l'oblige par conséquent à s'avancer sur deux terrains fort distincts – ceux des fondements épistémologiques de l'économie et du rôle attribué à l'État – tout en prétendant y trouver matière à défendre un seul et même point de vue : le besoin de favoriser l'interventionnisme étatique. Évidemment, l'amalgame est important et appelle des mises au point.

Rosier s'y emploie dès les premières pages de son ouvrage en brandissant bien haut l'œuvre d'Adam Smith. Selon l'auteur, dans ses principaux écrits que sont *The Wealth of Nations* et *The Theory of Moral Sentiments*, Smith n'aurait fait que d'elliptiques allusions à la présence d'une main invisible en économie, pour insister davantage sur le rôle de l'État. Bien qu'une telle thèse aille à l'encontre de toute l'exégèse smithienne commise à ce jour, Rosier ne s'en laisse pas pour autant impressionner et expose succinctement ce qui lui servira de prétexte à asseoir le reste de son argumentation. Adam Smith, ce père de l'économie, aurait ainsi fixé deux objectifs à celle-ci : « le premier, de procurer au peuple un revenu ou une subsistance abondante, ou pour mieux dire, de le mettre en état de se procurer lui-même ce revenu ou cette subsistance abondante; et le second, de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public » (p. 2). Voilà donc le véritable objet d'étude de l'économie : la répartition et la gestion de la richesse dans nos sociétés plutôt que la seule découverte des lois scientifiques prévalant à la production, la distribution et la consommation des richesses – biens matériels et services – comme on l'entend généralement. Fort de ce constat, Rosier y voit un double motif de réflexion : sur les fondements mêmes de la pensée économique et sur la mise en application de ses théories.

À partir de cette première partie de l'argumentation visant à donner une légitimité historique à sa thèse, Rosier souligne que la principale difficulté de l'économie tient justement dans la confrontation de ses théories aux faits, dans sa difficulté à définir les conditions nécessaires à l'élaboration du « moment empirique ». En d'autres termes, si le bien-fondé des théories économiques ne fait pas réellement problème aux yeux de Rosier, leur application lui en pose un sérieux pour autant qu'il se refuse à reconnaître un caractère naturaliste au marché, réfutant toute idée de régulation par une mystérieuse main invisible. Il entend par conséquent discuter de la place de l'État en tâchant de répondre aux deux questions suivantes : pouvons-nous identifier ou fabriquer des dispositifs empiriques ayant pour objet l'analyse des êtres humains ? Si oui, serait-il alors cauchemardesque « d'imaginer un État tentant de façonner la société, selon les instructions que lui dictent les théories économiques, à seule fin de pouvoir en apprécier la validité empirique » (p. xiii) ?

Pour répondre à cette double interrogation, Rosier divise le reste de son ouvrage en trois grandes parties qui touchent respectivement l'histoire de la *Methodenstreit*, la question du jugement scientifique en économie politique, et celle du jugement éthique qui lui serait aussi applicable. Par la *Methodenstreit*, l'auteur veut illustrer la première difficulté de l'économie politique : la validité et la solidité de ses fondements. Cela lui fournit prétexte à discuter des thèses avancées par Popper et Hayek, et de la définition de Robbins autour de laquelle s'articule la réflexion des économistes sur les fondements de leur discipline. À partir de cette fameuse querelle des méthodes, Rosier étaye en fait l'idée « que le questionnement éthique ni ne troublait ni n'était contraire au jugement scientifique » (p. xv), voire qu'il était nécessaire à son bon déroulement. Ce qui amène Rosier à soulever des questions d'ordre éthique et de mise en application des théories économiques par le biais d'un appareil étatique. De la sorte, tout comme Van Parijs y fait allusion dans son récent livre *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, la question épistémologique se voit déplacée vers une problématique juridique, éthique et politique : comment l'État peut-il assurer la mise en application de ces théories économiques ? Toutefois, pour pouvoir poser une telle question, encore faut-il que l'État puisse prétendre pouvoir assumer le rôle d'expérimentateur.

C'est là qu'intervient le caractère innovateur de la lecture de la *Methodenstreit* que nous offre Rosier. En effet, la discussion de cette querelle est abordée par l'analyse et la confrontation des écrits de Weber et von Mises, lesquels se seraient mis d'accord contre Schmoller pour prétendre qu'il fallait prémunir l'activité scientifique en sciences sociales contre toute intrusion de jugements éthiques. Pour Weber et von Mises, les sciences de la nature sont explicatives, tandis que les sciences sociales sont compréhensives. Selon eux,

les théoriciens des sciences sociales devaient comprendre leurs objets d'étude parce qu'ils pouvaient y voir des êtres semblables à eux.

Sans véritablement départager les vainqueurs des vaincus, Rosier utilise tout de même les thèses avancées de part et d'autre pour insister sur la nécessaire neutralité de l'économie politique, au même titre que toutes les autres sciences. Cette neutralité, il la traduit dans les faits par l'obligation de circonscrire les thèses « éthiques » utilisées en économie politique comme dans toute autre discipline au moment de l'élaboration et de la définition de son objet d'étude. Fort de cette démonstration, Rosier distingue ensuite de la *Methodenstreit*, universellement discutée, une autre controverse méthodologique qui y puiserait directement sa source et qui aurait opposé les tenants de l'économie positive aux tenants de l'économie rationnelle. A nouveau, les opposants se faisant face dans cette querelle discutaient de l'approche inductive et de l'approche déductive. Mais l'enjeu était cette fois-ci tout autre et opposait principalement F. Simiand, porte-drapeau de l'économie positive, à J. Rueff, défenseur de l'économie rationnelle. Ces deux penseurs prétendaient que l'économie politique était une science au même titre que les sciences naturelles. Tous deux concevaient également l'économie politique comme un art qui, pour être rationnel, devait appliquer les résultats des théories économiques. Ils ne se séparaient qu'à propos des protocoles à suivre pour tester les théories économiques, et qu'à propos des implications que pouvaient avoir ces protocoles au plan de l'élaboration théorique elle-même. En fait, la discussion de ces deux moments de la querelle des méthodes permet à Rosier de situer les deux questions auxquelles il souhaite répondre : la première, qu'il avait formulée en relation avec le rôle attribué à l'agent dans les sciences humaines, porte désormais sur la nature des jugements scientifiques en économie politique; et la seconde, qui portait sur le nécessaire recours à l'État pour expérimenter les théories économiques, se traduit désormais par la présence de jugements éthiques en économie politique. Il ne lui reste plus alors qu'à poursuivre sa démonstration en insistant sur l'originalité de l'économie qui ne dérogerait cependant pas pour autant aux requisits de la communauté scientifique.

Pour mener à terme cette deuxième partie de sa démonstration, Rosier utilise d'abord les travaux de Karl Popper et Otto Neurath pour démontrer que la science économique n'est d'aucune manière différente des autres sciences, y compris des sciences naturelles. Sur la base de cette affirmation qu'il prend évidemment bien soin d'étayer, Rosier recourt aux travaux de Friedrich von Hayek et de Günar Myrdal pour discuter de ce qui s'avère être à ses yeux le principal problème de l'économie politique, soit la difficulté de relier entre elles les réflexions éthique et économique. Pour Rosier, ces problèmes ne deviendraient incontournables que lorsque l'on adopte une attitude pseudorationaliste comme Friedrich von Hayek, laquelle viserait à chercher de la

rationalité là où il n'y a que l'État, l'expérimentateur par excellence de l'économie politique.

Toute l'entreprise de Rosier prend alors véritablement forme et il ne serait sans doute pas exagéré de dire que son livre représente une véritable critique de la pensée poppérienne en sciences sociales, et par voix interposée, de celle de Hayek. L'auteur utilise en effet abondamment l'œuvre de ce dernier pour repousser l'idée d'un marché s'auto-régulant naturellement. Cela l'amène à soutenir, dans son dernier chapitre consacré à la discussion de la présence des jugements éthiques dans l'application des théories économiques, que Popper a injustement rejeté la possibilité de développer des sciences sociales indépendamment des sciences physiques, signifiant ainsi involontairement l'impossibilité de réfuter les énoncés formulés par l'économie positive. Rosier rappelle en effet que s'il est possible de fonder la science économique et de réfuter ses énoncés, tout comme on le fait en sciences pures, il est en revanche beaucoup plus difficile de justifier le bien-fondé des recommandations formulées par les économistes. Ces dernières seraient en effet trop souvent tenues pour être « éthiquement biaisées ».

Voilà pourquoi il faut, selon Rosier, non pas refuser d'admettre la présence de ces jugements de valeur, mais plutôt les accepter en insistant pour dire qu'ils sont également présents dans les sciences naturelles. C'est là que l'on gagnerait à tirer des leçons données par Gunnar Myrdal : l'épistémologie des sciences pures aurait tout autant à retirer de celle des sciences sociales que ces dernières en ont à apprendre des sciences pures. Dès lors, il n'y aurait pas plus de difficulté à appliquer les théories économiques que les théories physiques, les deux devant faire appel à des considérations éthiques pour la mise en forme du « moment empirique ». Et ce moment se traduirait par le recours à l'État pour la mise en application des théories économiques. L'État expérimentateur serait ainsi légitimé, et les thèses de Hayek, battues en brèche.

La conclusion est sans appel. « Toutes ces considérations sur les relations inter-disciplinaires seront venues au renfort de l'affirmation de la nécessité de jugements éthiques pour dissoudre les derniers soupçons de cauchemar à la A. Huxley qui pouvaient encore subsister dans l'esprit de notre lecteur. D'un côté, la participation obligée de nombreuses disciplines aux applications de l'économie politique lui aura ôté des yeux l'image d'une poignée d'économistes qui, dans l'étroitesse de leur cabinet, se croiraient capables de modeler la société. D'un autre côté, les obstacles rencontrés par la tentative physicaliste pour constituer une science totale lui auront fait comprendre que cette menace n'était pas illusoire, quand bien même aux économistes s'associerait toute la gent scientifique. Ainsi pourra-t-il admettre plus volontiers que l'État est l'expérimentateur de l'économie politique, parce que celle-ci est l'une des

branches de la science des législateurs et des hommes d'État, comme le disait A. Smith » (p. 262).

Toute intéressante que soit la démonstration de Rosier, elle fait malheureusement l'économie de nombreux débats, dont celui de la nature des énoncés fondationnels de toute discipline par exemple, débat qui fut celui de Hume en d'autres temps. Mais par delà ces oublis, ou encore ces raisonnements en ellipses – pour lesquels Rosier s'excuse d'ailleurs en début d'ouvrage – il reste une critique qui nous apparaît fondamentale et qui doit être adressée à l'entreprise de Rosier : l'auteur ne distingue pas suffisamment entre jugement de valeur méthodologique et jugement de valeur éthique ou, pour parler comme Rosier, entre les jugements scientifiques et les jugements éthiques. Certes, ces deux types de jugements constituent à eux seuls toute l'architecture du livre, mais leur analyse menée à travers celle des textes de Popper, Hayek et Myrdal n'est pas toujours exempte de raccourcis et de mésinterprétations qui viennent en bout de ligne amoindrir l'impact de ses conclusions. Cela l'amène à critiquer injustement Hayek et à réhabiliter le rôle interventionniste attribué à l'État pour les mauvaises raisons. Davantage de précisions auraient en effet forcé Rosier à mieux expliquer la nature des jugements scientifiques et à fouiller davantage la véritable nature du falsificationnisme de Popper, ce qui lui aurait sans doute fait voir que les jugements scientifiques qui prévalent à la fondation de toute réflexion scientifique ont beaucoup à voir avec des choix méthodologiques et très peu à voir avec des « choix éthiques » au sens où on l'entend généralement. Ces derniers touchent en effet davantage l'application de ces théories et la nécessaire modification de leur objet pour les sciences sociales qu'à leur choix intrinsèque.

Enfin, un second reproche pourrait également être adressé à Rosier : le lien existant – ou devant exister – entre le rôle de l'État et la possibilité de recourir à des jugements éthiques en économie politique. Ce lien n'est pas toujours évident pour le lecteur. Certes, on comprend que l'intervention de l'État revêt un caractère résolument éthique. Mais on ne voit cependant pas très bien en quoi celui qui conclurait en la nécessité de refuser ce rôle à l'État attribuerait plus de scientificité à l'économie. En fait, l'amalgame que Rosier applique à la présence des jugements éthiques dans l'économie politique et au rôle de l'État est problématique, ce qui entache de nouveau sérieusement la validité de sa conclusion.

En fait, la première faiblesse du raisonnement de Rosier nous semble être la même que Blaug a faite à une autre occasion en amalgamant les jugements de valeur méthodologique et les jugements de valeur purs au chapitre V de son célèbre livre *The methodology of economics* Tout comme Blaug, Rosier insiste en effet pour dire que les jugements éthiques qui interviennent dans le choix d'un

objet d'étude n'affectent en rien la validité des résultats escomptés, tout comme la présence de jugements de valeur dans l'application de ces résultats ne disqualifie en rien les solutions que nous permettent d'envisager ces résultats. En fait, il semble bien que l'économie soit pour le moment condamnée à demeurer une simple discipline férue de raisonnements mathématiques sans véritables jugements de valeur quant à leur application.

Malgré ces deux importantes critiques, l'ouvrage de Rosier n'en demeure pas moins fort intéressant pour les nombreux rapprochements faits entre les différentes disciplines, pour les rappels, mais aussi pour les explications entourant divers débats. Surtout, l'auteur risque une interprétation fort originale de l'œuvre de Smith, et il jette un éclairage tout aussi rafraichissant sur des débats tels que ceux de la *Methodenstreit*, que plusieurs persistent à croire épuisés. Si en refermant le livre de Rosier le lecteur peut avoir le goût d'en contester certaines thèses, il n'en reste pas moins que la façon dont l'auteur les présente demeure stimulante à bien des égards.

Département de philosophie
Université du Québec à Montréal

